

**LISTE DE CONTROLE POUR EVALUER LES MOYENS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE
DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR L'ULCERE DE BURULI**

I. Ressources humaines	
1. Nombre de chirurgiens plasticiens	
2. Nombre de chirurgiens généralistes	
3. Nombre de médecins généralistes	
4. Nombre d'infirmier(ère)s	
5. Nombre d'anesthésistes / d'infirmier(ère)s anesthésistes	
6. Nombre de physiothérapeutes / d'aides-physiothérapeutes	
7. Nombre de spécialistes de laboratoire	
8. Autre personnel de santé	
II. Installations pour la prise en charge des cas	
1. Nombre de lits	
2. Nombre et état des salles d'opération	
3. Y a-t-il un service de soins intensifs ?	
4. Y a-t-il des services de laboratoire de base ?	
5. Y a-t-il une banque du sang ?	
6. Y a-t-il un service de physiothérapie ?	
III. Equipement	
1. Nombre de dermatomes électriques	
2. Nombre de dermatomes manuels	
3. Nombre d'appareils pour greffes cutanées en filet	
4. Y a-t-il le matériel nécessaire pour les amputations ?	
5. Nombre de bistouris électriques	
6. Nombre de garrots pneumatiques	
7. Nombre d'appareils d'anesthésie avec moniteur	
8. Nombre d'aspirateurs dans les salles d'opération et d'hospitalisation	
IV. Ressources et supports didactiques	
1. Y a-t-il une salle pouvant être utilisée pour la formation ?	
2. Y a-t-il des ordinateurs ?	
3. Y a-t-il un projecteur pour ordinateurs ?	
4. Y a-t-il une télévision ?	
5. Y a-t-il un lecteur DVD ou un magnétoscope ?	
6. Y a-t-il des appareils photo numériques ?	
V. Hébergement	
Y a-t-il possibilité d'hébergement sur place ou dans un hôtel à proximité ?	
VI. Transport	
Nombre de véhicules opérationnels	